

ARRETE n° 2025 - 82**Objet : Modification de la composition de la Commission administrative paritaire de catégorie C du Centre de gestion de la Savoie**

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

VU le code général de la fonction publique,

VU les délibérations du conseil d'administration n° 81-2020 du 4 novembre 2020, n° 66-2023 du 26 septembre 2023, n°40-2024 du 1^{er} octobre 2024 et n°02-2025 relatives à la désignation des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux Commissions administratives paritaires placées auprès du Centre de gestion de la Savoie,

VU l'arrêté n°2025-63 du 6 mai 2025 relatif à la composition de la Commission administrative paritaire de catégorie C du Centre de gestion de la Savoie,

Considérant la démission d'un représentant du personnel,

ARRETE**Article 1^{er} :**

La composition de la Commission administrative paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie s'établit comme suit :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Président : **M. François DUNAND**, Président du Centre de gestion.

TITULAIRES

Mme Danièle BEAUX SPEYSER

Adjointe au Maire de Drumettaz-Clarafond

Mme Chantal MARTIN

Maire de Moûtiers

M. Christian RAUCAZ

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Arlysère, Maire de Verrens Arvey

M. Lucien SPIGARELLI

Maire délégué d'Aime, Commune d'Aime-la-Plagne

Mme Dominique CHAPUIS

Adjointe au Maire de Courchevel

M. Georges CAGNIN

Maire de Champagnieux

M. Yannick LOGEROT

Maire de Chamousset

SUPPLEANTS

M. Jean-Michel AUGEM

Adjoint au Maire d'Epière

Mme Chantal GIORDA

Adjointe au Maire de La Ravoire

Mme Colette PIGNIER

Adjointe au Maire de Grésy-sur-Aix

M. Jean François CLARAZ

Maire de La Table

M. Gérard RUFFIER-MONET

Conseiller municipal d'Ugine

Mme Nathalie FONTAINE

Vice-Présidente de Grand-Lac – Communauté
d'agglomération du Lac du Bourget, Maire de Méry

M. Yannick AMET

Maire de Sainte-Foy Tarentaise

M. Fabrice PANNEKOUCKE

Conseiller municipal de Moûtiers

REPRESENTANTS DU PERSONNEL**TITULAIRES****Mme Laurence D'INTRONO**

Agent social territorial principal de 2^{ème} classe
au CCAS de Barberaz (FO)

Mme Aurélie DUBOUCHET

Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe
à la Mairie de La Ravoire (FO)

M. Bruno GUILLOT

Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
à la Mairie d'Albertville (FO)

Mme Sylvie REVEYRON

Agent social territorial principal de 1^{ère} classe
au CIAS Grand-Lac (CGT)

M. Alexis LEGER

Agent de maîtrise territorial à la Communauté
d'agglomération Arlysère (CGT)

M. Etienne FREZAT

Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
à la mairie de La Léchère (CGT)

M. Marc ARPIN-PONT

Agent de maîtrise territorial à la Communauté
d'agglomération Arlysère (CFDT)

Mme Isabelle FERNANDEZ LAPORTE

Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère}
classe à la mairie de Saint-Alban-Leyse (CFDT)

SUPPLEANTS**M. Michaël JOACHIM**

Adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème}
classe à la Mairie de Montmélian (FO)

M. Olivier AVRIL

Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe
à la Mairie de Bourg-Saint-Maurice (FO)

Mme Anne-Laure BAILLET

Adjoint territorial d'animation à la Mairie de
Saint-Baldoph (FO)

Mme Françoise GOURGIN

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
principal de 1^{ère} classe à la Mairie de Cognin (CGT)

M. Jérôme FABRY

Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
à la Mairie d'Albertville (CGT)

Mme Fabienne LHOTTE

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
principal de 1^{ère} classe à la Mairie de Mercury (CGT)

M. Eric DELENNE

Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
à la Mairie d'Albertville (CFDT)

Mme Delphine ECHTIOUI

Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème}
classe au Syndicat intercommunal du canton de
Saint-Alban-Leyse (CFDT)

ARTICLE 2 :

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de la Savoie.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun – Boîte Postale 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Fait à Porte-de-Savoie, le 3 juin 2025

Le Président,

François DUNAND